

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Onze, le Lundi 27 Juin à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 22 Juin, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.
M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, BASTELICA, AMIDEI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, M. D'ORAZIO, M. SBRAGGIA, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme DEBROAS	à	M. CERVETTI
Mme POLI	à	M. LUCIANI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI

Etaient absents :

Mme GUIDICELLI, Adjointe au Maire, Mme PERES, Mme JOLY, Mme SUSINI Claire, MM. BERNARDI, COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, MM. MARCANGELI, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M. LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	26
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M.D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 27 Juin 2011

Délibération N°2011 / 162

Programmation pour la saison estivale 2011.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Depuis dix ans, la programmation estivale se veut diverse et adaptée aux attentes du plus grand nombre. Résolument plurielle, elle s'appuie sur une mosaïque de genres et de pratiques artistiques universelles (musique classique, chants traditionnels, comédies musicales, danse, théâtre, causeries philosophiques, variétés...).

Conciliant talents peu connus et artistes de notoriété nationale, voire internationale, ces rencontres composites, sont toujours prétextes à la découverte des autres cultures. La place laissée aux groupes de chant et de musique corses, attire une grande partie de la population locale ainsi que de nombreux touristes conquis par la richesse du répertoire insulaire.

Le calendrier de la saison 2011 s'organise selon des modalités différentes, autour d'une planification d'évènements et de représentations émanant d'une part :

- de l'Office Municipal du Tourisme et d'autre part :
- des services de la Ville (Culture, Sport ...) dans le cadre d'un partenariat renforcé avec des acteurs culturels et des porteurs de projets privés.

La Ville d'Ajaccio, en soutenant financièrement les projets, en mettant à disposition le matériel technique et les agents du CTM / service Festivités, en ouvrant ses espaces et particulièrement le théâtre de verdure du CASONE, aux producteurs de spectacles permet qu'une saison estivale complète soit réalisée.

L'ensemble des modalités d'organisation de ces manifestations est formalisé par des conventions fixant les apports et les obligations de chacun des partenaires, à partir d'un cahier des charges et d'un état des lieux précis. Par ailleurs, sachant que la mise à disposition d'un espace public avec matériel et personnel communal impose par la loi et par la délibération du 29 juillet 2009, l'obligation d'une redevance, chaque organisateur occupant le domaine public devra verser à la commune la somme fixée par la délibération sus citée, au chapitre de la tarification des spectacles en plein air et fonction de la variable jauge attendue / jauge effective. Cette même tarification, étant soumise par ailleurs, au recours au partenariat, elle entraîne pour certains de nos partenaires, des modifications tarifaires considérées selon le principe du bénéfice lié à l'intérêt général, comme partie de l'aide à la promotion d'une ville.

Etant considéré, que le programme de réaménagement du CASONE rend désormais possible l'accueil de 2400 à 4000 personnes,

Etant considéré le calendrier arrêté comme suit (sous réserve de modifications) :

MANIFESTATION	OPERATEUR	LIEU	DATE/ HEURE	REMARQUES
VARIETE FRANCAISE Marc LAVOINE EN CONCERT	KEY PROD	CASONE Autoproduction	14 juin 2011 21h30	Soutien technique et financier (programmation)
ART EN PLEIN AIR SHOW HAPPENING WAY	GALERIE NOS ARTS	P. DU DIAMANT	16 JUIN 2011 21h00 /23h00	Soutien technique
JAZZ	ASSOCIATION JAZZ IN AIACCIU	LAZARET COUR DU LYCEE FESCH	29 JUIN / 02 juillet 21H30 09 JUILLET	Soutien financier (Subvention Associations) + soutien technique

CONCERT BUENA VISTA SOCIAL CLUB		CASONE	12 JUILLET 21h30	
FESTIVAL D'ART CONTEMPORAIN	ASSOCIATION ISULA VIVA	BA ASPRETTO	01 et 02 juillet	Soutien financier (Subvention Associations) + soutien technique
MANIFESTATIONS OLLANDINI FETE DES VOISINS CABARET RENCONTRES LITTERAIRES, PHILOSOPHIQUES, SCIENTIFIQUES : débats, conférences...	ASSOCIATION FRANCOIS OLLANDINI	LAZARET	25 JUIN 09 JUILLET 19/23 JUILLET	Soutien financier (subvention Associations) + soutien technique
MUSIQUE RECREATIVE LES MUSIQUES DU DIAMANT	OMT et ville d'Ajaccio	KIOSQUE DIAMANT	04 / 11/ 18 et 25 /JUILLET 01/08 / 22/ 29 AOUT	
FETE NATIONALE BAL FEU d'ARTIFICE BAL ACI	OMT et ville d'Ajaccio	P. FOCH PORT TINO ROSSI P. FOCH	14 JUILLET 21H30 22h30 22H45	
PODIUM JAZZ Paul MANCINI QUARTET JJ GRISTI TRIO Eric TESTEGUIDE QUARTET	OMT et ville d'Ajaccio	AMIRAUTE	05 JUILLET 06 JUILLET 07 JUILLET	
RECONTRES LITTERAIRES "FESTIVAL DU POLAR CORSE ET MEDITERRANEEN"	ASSOCIATION CORSICA POLAR	P. FOCH	08 a/ u 10 JUILLET	Soutien technique
CHANTS ET MUSIQUES IDENTITAIRES Soirée Musicale ALTA	ALTA FREQUENZA	P. DIAMANT	10 JUILLET 21H30 Gratuit	Soutien technique
MUSIQUE POP ROCK CONCERT MIKA	ASSOCIATION CUPC	CASONE Autoproduction	13 JUILLET 21h30	Soutien technique
MANIFESTATION LITTERAIRE JOURNEES DU LIVRE CORSE	ASSOCIATION DES EDITEURS CORSES	P. FOCH	15/16 juillet 05/06 août	Soutien financier (subvention Associations) + soutien technique
CHANTS ET MUSIQUES IDENTITAIRES I CHJAMI AGHJALES!	OMT et ville d'Ajaccio	P. DIAMANT Gratuit	16 JUILLET	
MUSIQUE VARIETE AJACCIO MUSIC LIVE	ALTA FREQUENZA	P. DIAMANT Gratuit	21 JUILLET 21h30	Soutien technique
MUSIQUES CHANTS ET DANSES DU MONDE CELTIC LEGEND	ASSOCIATION AOC	CASONE Autoproduction	30 JUILLET 21h30	Soutien technique
VARIETE FRANCAISE NOAH EN CONCERT	KEY PROD	CASONE Autoproduction	03 AOUT 21h30	Soutien technique
FETE ET CONVIVALITE SOIREE DECOUVERTE DES VINS D'AJACCIO	OMT et ville d'Ajaccio	P. FOCH	9 AOUT 19H30	
HUMOUR PIDO AU CASONE	ASSOCIATION A FIARA DI LETIA	CASONE Autoproduction	12 AOUT 22h30	Soutien technique
MUSIQUE CLASSIQUE CONCERT MOZART	OMT et ville d'Ajaccio	LAZARET	13 AOUT 21H30	
JOURNEES NAPOLEONIENNES SOIREE EMPIRE	OMT et ville d'Ajaccio	P. DIAMANT	22h00	

SOIREE 15 AOUT FEU d'ARTIFICE CONCERT	OMT et ville d'Ajaccio	P. DIAMANT	15 AOUT 22H00 22h30	
CHANTS ET MUSIQUE INSULAIRES CONCERT I MUVRINI	AGFB PROD	CASONE Autoproduction	17 AOUT 21h30	Soutien technique
DANSES ET CHANT DU MONDE FESTIBALLU	ASSOCIATION TUTTI IN PIAZZA	P. DIAMANT	18 AOUT 21h30	Soutien financier (Subvention Associations) + soutien technique
CHANTS ET MUSIQUE INSULAIRES CANTA U POPULU CORSU	OMT et ville d'Ajaccio	P. DIAMANT Gratuit	20 AOUT 21H30	

Etant considéré que les moyens techniques souhaités par les partenaires sont aux normes et disponibles,

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

DE SE PRONONCER :

- Sur l'approbation de l'ensemble de la programmation.
- Sur la proposition de souscrire des partenariats avec des associations et des sociétés de production privées et d'élaborer des conventions de mise à disposition des espaces publics.

D'AUTORISER LE MAIRE :

- à signer les documents relatifs à ce programme d'activités.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

**Le CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de Mme Anne-Marie LUCIANI, Adjointe déléguée,
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.663 du 2 mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 24 juin 2011.

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

Le programme de la saison estivale, tel qu'exposé ci-dessus.

La présente proposition de souscrire des partenariats avec des associations et des sociétés de production privées et d'élaborer des conventions de mise à disposition des espaces publics.

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation,

Que la présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en mairie.

.....
Fait à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE,

Simon RENUCCI